Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris, 4e sér., 1, 1979,
section A, nº 4 : 1109-1113.

Bradya (Parabradya) bodini n. sp. du golfe de Gascogne (Crustacea, Copepoda, Harpaticoidea)

par Branko Božić *

Résumé. — Espèce d'origine abyssale décrite d'après un spécimen femelle (fam. Ectinosomidae). Très proche de *Bradya (Parabradya) atlantica* Bodin.

Par la présente note nous amorçons l'étude d'un matériel provenant de l'étage abyssal du golfe de Gascogne. Au cours de la campagne BIOGAZ du Centre Océanologique de Bretagne (COB) effectuée en 1974, une série de 23 prises a été récoltée à des profondeurs variées. Les spécimens ne se trouvent pas dans un bon état de conservation, vraisemblablement à cause de l'emploi d'un milieu conservateur non approprié. L'échantillon DS 54, provenant de 4652 mètres, ne contenait qu'un seul individu femelle, dont la description est donnée ci-dessous.

Description

L'aspect général ne diffère pas beaucoup de celui de *Bradya (Parabradya) atlantica* Bodin, le céphalothorax est peut-être un peu plus large et le rétrécissement antéro-postérieur de l'abdomen légèrement plus accentué que dans cette espèce (fig. 1). Taille : env. 1,2 mm. Le rostre, arrondi, montre les points d'insertion des deux petites soies, disparues dans notre exemplaire. La furca est approximativement aussi longue que large et se termine, du côté ventral, par une forte pointe ; son armature consiste, en plus des deux fortes soies terminales habituelles (ici sectionnées), en une soie terminale interne, une soie dorsale interne et deux fines soies subterminales externes (fig. 3, 15). L'avant-dernier article porte un pseudo-opercule anal à rebord lisse (fig. 15).

Les segments abdominaux sont armés chacun d'une frange marginale dont les spinules sont plus accentuées du côté ventral. Au plus fort grossissement, on observe que toute la surface du tégument est en réalité recouverte de rangées serrées de très fines spinules mais, comme cette ornementation est à peine perceptible, il serait inutile de charger le dessin en la représentant. Le segment génital est orné d'épaississements chitineux courants dans ce groupe et le dernier segment, dont les branches sont très écartées, présente de chaque côté, sur sa face ventrale, une sorte d'échancrure approximativement triangulaire et qui touche par sa base l'articulation distale, fortement chitinisée, du segment (fig. 3).

* *Laboratoire de Zoologie (Arthropodes), 61, rue de Buffon, 75005 Paris.*

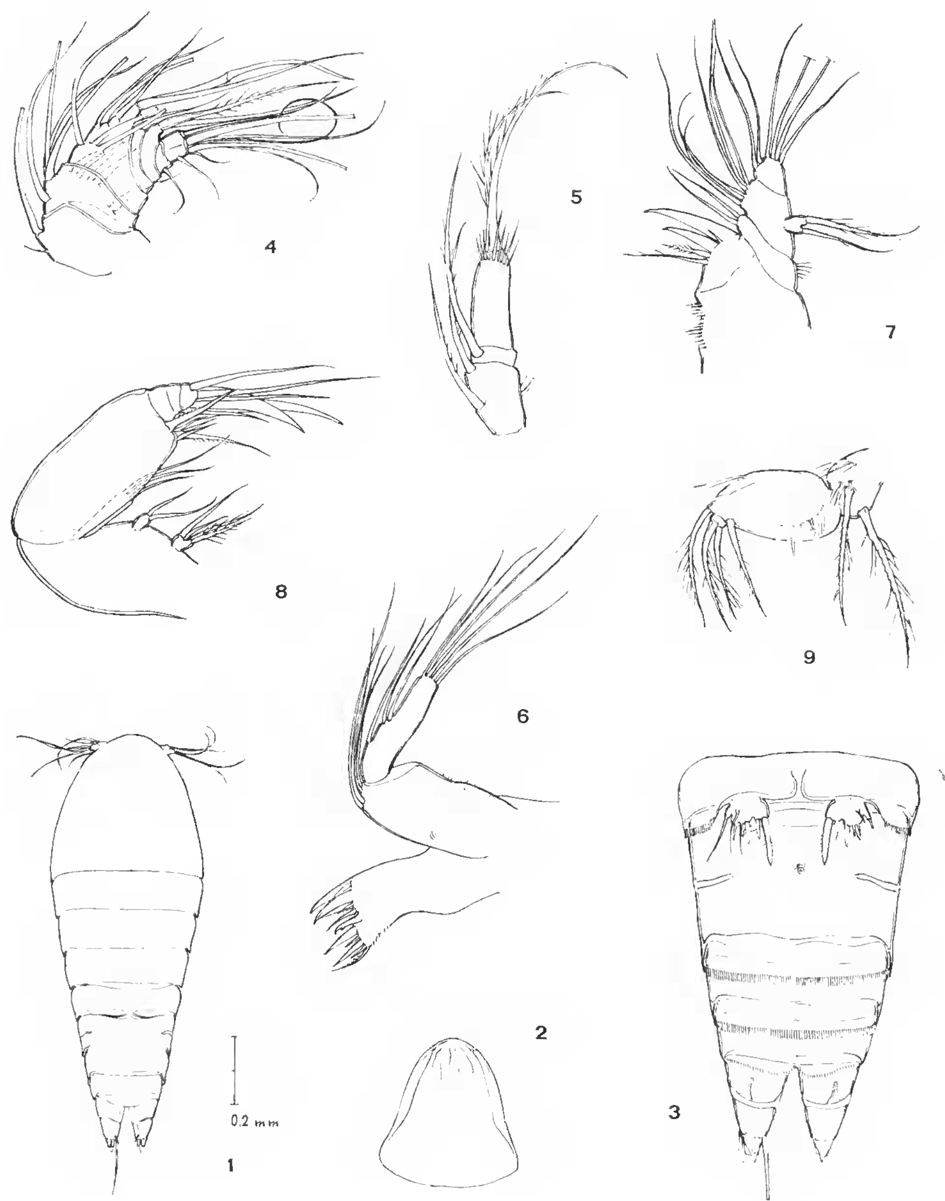


FIG. 1-9. — *Bradya* (*Parabradya*) *bodini* n. sp. : 1, aspect général ; 2, rostre ; 3, abdomen ; 4, antennule 5, antenne, exopodite ; 6, mandibule ; 7, maxillule ; 8, maxille ; 9, maxillipède.

Antennule (fig. 4) : Composée de sept articles, assez mal individualisés vers l'extrémité, mais aux limites discernables aux forts grossissements. Robuste soie ciliée sur l'antépénultième article ; le 3e article porte l'esthète qui semble constitué de deux parties, l'une proximale, plus forte, l'autre distale, plus effilée, reliées entre elles par une articulation.

Antenne (fig. 5) : Exopodite presque identique à celui de *atlantica*.

Mandibule (fig. 6) : Le palpe semble présenter la même chétotaxie que chez *atlantica* ; chez notre spécimen, les articles paraissent plus allongés, avec des soies apicales plus courtes. L'exopodite étant manquant, la comparaison demeure incomplète.

Maxillule (fig. 7) : *Praecoxa* : arthrite armé de deux crochets glabres apicaux et de deux soies subapicales plumeuses de longueur inégale ; articulation de la partie terminale visible

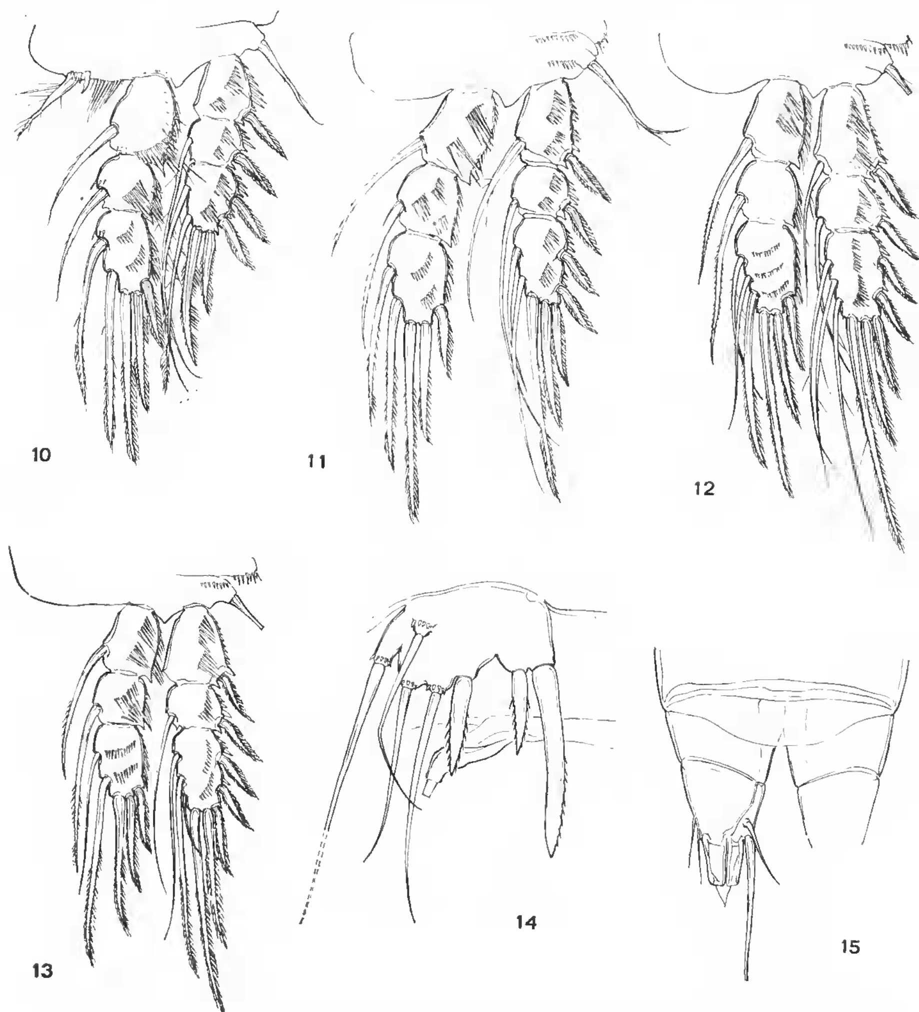


Fig. 10-15. — 10-13, appendices natatoires ; 14, P5 ; 15, furca (vue dorsale).

quoique peu prononcée. — *Palpe* : partie coxale avec deux soies, partie basale avec six soies, endopodite orné de six soies, exopodite assez réduit garni de deux soies.

Maxille (fig. 8) : Syncoxa portant trois endites de taille assez réduite, basipodite avec cinq soies dont deux plumeuses, endopodite tri-articulé avec quatre soies et deux crochets.

Maxillipède (fig. 9) : Coxobasipodite garni de deux fortes soies plumeuses et d'une frange de cils ; endopodite portant à son apex quatre fortes soies plumeuses dont les deux du milieu s'insèrent sur un article vestigial très court. Deux franges de longs cils ornent l'article principal, l'une près du bord interne, l'autre s'étalant transversalement près du dernier tiers du bord externe.

P1-P4 (fig. 10-13) : Les appendices natatoires sont pourvus d'une riche ornementation en peignes et brosses de spinules. Les épines des rames externes ont une ciliature régulière et bilatérale. La longueur de la grande soie apicale ne dépasse pas la longueur de la rame. A noter, pour la P1, l'ornementation qui accompagne la soie externe du basis, constituée d'une frange de cils qui sépare l'insertion de la soie de celle de la rame, et d'un court crochet s'alignant sur la rangée basale de spinules (fig. 10). La chétotaxie est la même que chez *atlantica*, l'absence de soie que l'on constate sur le premier article de l'exopodite de P4 étant très probablement accidentelle.

P5 (fig. 14) : Soie interne du basipodite forte et épaisse, légèrement arquée et faiblement plumeuse, soie externe de moitié moins longue et plumeuse, soie interne de l'exopodite un peu plus forte que la précédente ; les autres soies minces et glabres.

Discussion

L'étroite affinité morphologique entre notre exemplaire et le représentant d'*atlantica*, ainsi que leurs origines géographique et bathymétrique communes, sont des données qui nous ont fait penser, de prime abord, qu'il pouvait s'agir dans le cas présent de la femelle encore inconnue de l'espèce *atlantica*. Toutefois, après comparaison détaillée, nous avons opté pour une séparation spécifique, tout en souhaitant que de nouvelles découvertes puissent confirmer nos constatations.

L'absence d'épine latérale externe de la furca différencie très nettement notre forme de l'*atlantica* ; la présence de deux fines soies à l'emplacement de cette épine et l'inexistence de toute trace d'insertion semblent exclure l'éventualité d'un arrachage accidentel. Pour des formes très proches les appendices buccaux ne peuvent fournir des indications importantes, ainsi on n'y relève qu'un moindre développement des rangées de spinules sur le coxo-basipodite de la Md, une armature de l'arthrite moins forte et un exopodite plus faible à la Mx1, ainsi que la présence d'endites moins développés à la Mx2 ; le maxillipède n'ayant pas été décrit chez *atlantica*, un point de comparaison peut-être intéressant nous fait défaut.

Sur les appendices natatoires, un examen aussi précis que possible de la structure des phanères et de la disposition des brosses qui recouvrent les articles nous fournit un ensemble de petites distinctions. Ainsi, les épines des rames externes portent une ciliature très nette et régulière laquelle, chez *atlantica*, appartient plutôt au type « barbelé » ; l'épine apicale externe de l'endopodite est plus courte que la rame tout entière et les soies, dans l'ensemble, sont plus longues que chez *atlantica*. Quant aux brosses, c'est par une comparaison des

dessins que l'on relève facilement les différences topographiques ; il faut souligner ici que l'étude et la description graphique de ce caractère s'avèrent assez ardues du fait de la présence d'une ornementation du même genre sur les deux faces d'un article et dont les éléments, pour ne pas être confondus, doivent être observés à travers des coupes optiques nécessairement très rapprochées.

La taille de l'animal qui chez notre spécimen dépasse le double de celui qui servit à la description d'*atlantica*, sans être évidemment un argument décisif, et compte tenu du dimorphisme sexuel heureusement très faible dans ce groupe, ainsi que des variations individuelles possibles, apporte néanmoins un appui à l'ensemble des distinctions établies.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bodin, Ph., 1960. — Copépodes Harpacticoïdes des étages bathyal et abyssal du golfe de Gascogne. *Mém. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, n. sér., A, Zool., **42** (1) : 1-107.

Lang, K., 1965. — Copepoda Harpacticoidea from the Californian Pacific Coast. *K. svenska Vetensk-Akad. Handl.*, Fjärde Ser., **10** (2) : 1-560.

Manuscrit déposé le 2 novembre 1978.